

Conférence économique africaine 2017

**« Mettre la gouvernance au service
de la transformation structurelle »**

**Discours de la Secrétaire exécutive
de la Commission économique pour l'Afrique**

Lundi 4 décembre 2017

VÉRIFICATION À L'AUDITION

Son Excellence M. Hailemariam Desalegn, Premier ministre de la République fédérale d'Éthiopie ;

M. Célestin Monga, Vice-Président, Gouvernance économique et Gestion du savoir de la Banque africaine de développement ;

M. Lamin Momodou Manneh, Directeur du Centre de Service régional du Programme des Nations Unie pour le développement pour l'Afrique ;

Professeur Richard Joseph, John Evans, Professeur d'histoire et de politique internationales à Northwestern University, États-Unis ;

M. Abdoulaye Mar Dieye, Sous-Secrétaire général des Nations Unies, Directeur du Bureau régional du PNUD pour l'Afrique ;

M. Adeyemi Dipeolu, Conseiller spécial du Président du Nigéria pour les questions économiques ;

M^{me} Maria Kiwanuka, conseillère financière principale du Président de l'Ouganda ;

Excellences, Mesdames et Messieurs les ambassadeurs et ambassadrices et chefs de missions ;

Chers participants ;

Mesdames et messieurs ;

J'ai l'insigne honneur et le plaisir de vous souhaiter la bienvenue à Addis-Abeba, capitale diplomatique africaine en pleine mutation, à l'occasion de la 12^e Conférence économique africaine que la Commission économique pour l'Afrique a le privilège d'organiser, en collaboration avec la Banque africaine de développement et le Bureau régional du Programme des Nations Unies pour le développement pour l'Afrique.

Je voudrais, si vous le permettez, commencer par exprimer toute ma gratitude au gouvernement et au peuple éthiopiens, tout d'abord, pour avoir accepté d'accueillir cette réunion, ensuite pour l'appui logistique et matériel qu'ils nous ont apporté lors des préparatifs de cette rencontre et, enfin, pour l'accueil réservé aux participants venus de différentes régions du continent et du monde.

Nous sommes également très honorés de la présence à cette cérémonie d'ouverture de Son Excellence, M. Hailemariam Desalegn, Premier Ministre de la République fédérale d'Éthiopie, de hauts dignitaires éthiopiens et d'autres pays africains. Je sais que le Premier Ministre est très occupé : il était en voyage toute la semaine et pendant le weekend, après son retour en Éthiopie. C'est pour cette raison que sa présence ici nous honore. Pour moi, votre présence témoigne également de l'importance de cet événement pour l'Afrique toute entière et de la question de la gouvernance et de la transformation économique pour notre croissance. Elle prouve de façon indéniable, M. le Premier Ministre, que vous soutenez et appréciez le travail accompli par nos institutions pour accompagner l'Afrique dans ses efforts de développement et nous vous en remercions sincèrement.

Mesdames et messieurs,

La conférence de cette année a pour thème : « Mettre la gouvernance au service de la transformation structurelle ». Ces deux concepts majeurs ont été associés à dessein dans ce thème en raison du rôle central et déterminant qu'ils jouent dans l'évolution de notre continent vers la trajectoire de développement projeté dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063 afin de bâtir l'Afrique de nous voulons. Dans son acception générale, le mot « gouvernance » peut désigner un ensemble des facteurs qui influencent la façon dont le pouvoir est exercé. Il comprend un éventail complexe de mécanismes, de processus, de liens et d'institutions grâce auxquels les citoyens et les groupes sociaux expriment leurs intérêts, exercent leurs droits, s'acquittent de leurs obligations et règlent leurs différends.

La gouvernance, comme nous le savons, détermine les politiques publiques à adopter et la façon dont elles sont mises en œuvre. On s'accorde de plus en plus à dire que les pays africains ont besoin d'un environnement plus favorable en matière de gouvernance pour pouvoir mettre en œuvre de meilleures politiques et, à terme, obtenir de meilleurs résultats, notamment une transformation structurelle et un développement inclusif.

S'agissant de la transformation structurelle, à la CEA, nous sommes d'avis que la redistribution des facteurs de production (capital, terres et main-d'œuvre) entre les différents segments de l'économie favorise le développement inclusif, l'accroissement de la valeur ajoutée, une plus grande diversification et l'augmentation de la productivité et de l'industrialisation.

On peut dire que la gouvernance et la transformation structurelle se renforcent mutuellement. D'un côté, la bonne gouvernance et des institutions efficaces sont des conditions préalables à la réalisation de la transformation structurelle. De l'autre côté, la transformation structurelle peut avoir un important effet perturbateur sur la gouvernance (notamment politique) en favorisant, par exemple, l'apparition de groupes d'intérêt qui militent en faveur de dirigeants responsables et d'institutions efficaces. Plus les pays se transforment, plus il devient possible de créer des institutions efficaces. La transformation économique peut, au fil du temps, promouvoir les principaux objectifs de gouvernance, à savoir la responsabilisation, la participation et la transparence.

Au cours des 15 dernières années, le continent a, sans aucun doute, fait des progrès dans les domaines de la gouvernance et de la transformation structurelle. L'Afrique a connu sa plus longue période de croissance au cours de la période 2000 - 2013. Au cours de cette période, les ratios dette extérieure/PIB ont chuté, les déficits budgétaires ont diminué pour passer sous le seuil de 5 % dans la plupart des pays et le pourcentage de personnes vivant sous le seuil de pauvreté a été, pour la première fois dans notre histoire, inférieur à 50 %.

Un plus grand nombre de pays africains se sont hissés parmi les dix pays les plus réformateurs selon l'indice de *Doing Business* et, pour la première fois, nombre de pays africains ont pu, au cours de la décennie écoulée, accéder aux marchés des capitaux pour obtenir des financements. Pour la première fois, les investissements directs étrangers ont supplanté l'aide publique au développement comme moyen de financement de nos économies. Le rôle du secteur privé national ne cesse de croître dans bon nombre de nos économies. Les monopoles cèdent de plus en plus la place à une concurrence accrue dans les secteurs des télécommunications, des transports, des finances et dans bien d'autres domaines.

Sur le plan politique, un nombre croissant de pays organisent des élections plus participatives et plus démocratiques. L'Afrique a rompu avec la tradition des coups d'état et les

administrations décentralisées se sont enracinées dans de nombreux pays. De plus en plus de femmes participent à la prise de décision sur l'ensemble du continent. Tous ces progrès, nous les devons à une meilleure gouvernance et à des institutions plus fortes.

La question importante qui justifie notre présence ici aujourd'hui est la suivante : ces progrès sont-ils suffisants et ont-ils été suffisamment rapides pour répondre aux aspirations des populations africaines ?

Tout le monde s'accorde pour dire que l'accélération de la croissance de l'Afrique de 2000 à 2013 - période au cours de laquelle le continent a enregistré une croissance de plus de 5 % par an - n'a hélas pas permis de créer beaucoup d'emplois et que cette croissance n'a pas été suffisamment inclusive pour permettre à tous les Africains de profiter de ses retombées positives.

Malheureusement, la population active de l'Afrique reste tributaire d'une agriculture précaire et du secteur informel.

En outre, même si l'on note à une reprise de la croissance en Afrique avec un taux de croissance projeté de 3,1 % environ en 2017 qui se traduit par des augmentations notables des activités manufacturières et à valeur ajoutée, les progrès dans le domaine du développement social restent limités, notamment en ce qui concerne l'élimination de la pauvreté, la réduction des inégalités et protection sociale.

De même, les progrès en matière de transformation structurelle ont été très faibles et il y a de grandes disparités entre les pays. La transformation structurelle est indispensable pour permettre à l'Afrique d'accélérer et de soutenir la croissance, de créer des emplois décents et de réduire la pauvreté ainsi que les inégalités.

Selon les résultats de l'indice de gouvernance de Mo Ibrahim publiés récemment, le score moyen en matière de gouvernance s'est amélioré sur le continent et, dans l'ensemble, l'Afrique enregistre de meilleurs résultats, avec un score de 50,8 sur 100 en 2016. Ce score représente une amélioration générale par rapport à l'année 2000. On a observé une évolution positive du score global pour cet indice dans 40 pays au cours de la décennie écoulée. Nous réalisons incontestablement des progrès sur le plan de la gouvernance, mais il y a quelques signes inquiétants.

On observe une tendance au ralentissement sur le continent au cours des cinq dernières années dans le domaine de la gouvernance globale dans son ensemble. Cette tendance se caractérise par des résultats variables pour les catégories de gouvernance. Au cours de la décennie écoulée, les progrès ont été en général favorisés par l'amélioration des performances dans trois des quatre catégories de gouvernance, à savoir, Développement humain, Participation et droits de l'homme et Opportunité économique durable, l'amélioration la plus importante a été enregistré dans le la catégorie « développement humain ».

Toutefois, il n'y a pas eu de progrès supplémentaires en ce qui concerne l'indicateur relatif à la catégorie « sécurité et état de droit » pour lequel on a enregistré un score négatif. L'examen des cinq dernières années de cette période révèle des tendances variables. Les catégories « développement humain » et « opportunités économiques durables » continuent d'enregistrer des progrès, mais à un rythme plus lent. « Participation et droits de l'homme » est la seule catégorie qui connaît une légère hausse. À l'inverse, la baisse du score pour la catégorie « sécurité et état de droit » se poursuit, même si l'on note quelques signes de ralentissement.

L'amélioration de la gouvernance sur le continent s'est également traduite par une baisse du nombre de décès dus à diverses formes de violence politique, qui est passé de 200 000 morts en 1999 à 30 000 aujourd'hui.

Toutefois, on a observé très récemment une certaine recrudescence des conflits politiques, notamment au Burundi, en République centrafricaine et en Somalie ainsi qu'une résurgence du conflit au Soudan du Sud et des tensions politiques dans d'autres pays africains. Certains de ces conflits sont étroitement liés à l'absence de processus de gouvernance efficaces et « inclusifs », dans lesquels tous les groupes de la société ont la possibilité d'influencer l'élaboration des politiques, évitant ainsi que les tensions politiques ne dégèrent en conflits.

Sur le plan commercial, des progrès ont été réalisés dans le domaine de l'intégration régionale. Des communautés telles que la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Communauté économique de l'Afrique de l'Est (EAC) et la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC) ont fait des progrès dans l'intégration de leurs régions en créant des marchés communs plus vastes respectivement de 300 et 600 millions de personnes, mais beaucoup reste à faire en ce qui concerne la libre circulation des personnes et des biens. Les contrôles douaniers et frontaliers dans de nombreux pays restent un défi à relever en matière de gouvernance. L'Union africaine travaille à l'élaboration d'un passeport continental et les efforts se poursuivent dans ce domaine.

L'Afrique doit également améliorer la gouvernance de ses processus d'intégration régionale, d'autant plus que le continent s'emploie à réaliser son intégration grâce à des initiatives telles que les négociations concernant l'Accord relatif à la zone de libre-échange continentale qui pourrait être la plus grande du monde et qui devrait concerner plus de 1,3 milliard de personnes et plus de 54 pays.

Au vu de l'importance croissante accordée à l'intégration panafricaine, le continent aura besoin d'institutions panafricaines fortes pour définir les conditions de cette intégration, en assurer la mise en œuvre et régler les différends. Ces institutions devraient s'inspirer des accords commerciaux régionaux qui ont réussi en Afrique, tels que ceux régissant la COMESA, la EAC, la CEDEAO et la SADC et dont l'entrée en vigueur s'est traduite par une accélération de la croissance au niveau régional.

En effet, une intégration régionale réussie est indispensable pour soutenir la transformation structurelle en Afrique, puisqu'à l'heure actuelle, les échanges intra-africains concernent davantage les produits manufacturés, lorsqu'on fait la comparaison avec le commerce avec le reste du monde.

On pourrait donc s'attendre à ce que la facilitation des échanges intra-africains favorise une évolution vers une consommation et une production accrues de biens manufacturés en Afrique. Selon l'analyse d'équilibre général calculable des impacts d'une zone de libre-échange continentale faite par la CEA, l'intensification des échanges intra-africains va probablement redynamiser le commerce de biens industriels pour le porter à environ 66 milliards de dollars des États-Unis, ce qui devrait contribuer à la promotion de l'industrialisation du continent et à l'amélioration des conditions de vie des populations africaines, en particulier les jeunes.

La réalité fondamentale est que le développement et la transformation structurelle ne se produisent pas du jour au lendemain. Le développement est le produit de stratégies à long terme, de politiques et de partenariats efficaces avec les divers agents de la production mondiale, régionale et locale. et l'existence de systèmes d'innovation est nécessaire.

Dans un certain nombre de domaines, la gouvernance est une condition importante et nécessaire de la diversification économique, de la création de valeur ajoutée et de la transformation. Permettez-moi de donner quelques exemples qui nous font penser que la gouvernance et la transformation structurelle sont étroitement liées.

Je commencerai par le domaine de la mobilisation des ressources. Aujourd'hui, l'Afrique est toujours en retard par rapport à toutes les autres régions sur le plan de la mobilisation des ressources. Les recettes fiscales totales se chiffrent à environ 22 % du PIB en Amérique latine, à 34 % en moyenne dans les pays membres de l'OCDE et à 19 % en Afrique. Il en ressort qu'en dépit des longues périodes de croissance que l'Afrique a connues, nous n'avons pas été en mesure de relever le pourcentage de nos recettes fiscales par rapport au PIB, ce qui implique que nous ne pouvons pas répondre aux besoins des populations. Le secteur informel, l'évasion fiscale et les flux financiers illicites sont des problèmes de gouvernance importants que le continent doit résoudre pour accélérer son programme de transformation.

Je suis sûr que beaucoup d'entre vous sont maintenant conscients des effets pervers des flux financiers illicites sur les économies africaines. Plus particulièrement, ces flux constituent une énorme ponction financière qui réduit la capacité du continent à réaliser les investissements nécessaires dans l'éducation, la santé, la science, la technologie, les infrastructures, l'égalité entre les sexes et la gestion des problèmes liés aux changements climatiques afin d'atteindre son objectif d'industrialisation. En effet, il ressort des estimations les plus récentes de la CEA qu'entre 2000 et 2015, l'Afrique a perdu plus de 73 milliards de dollars nets par an à cause des flux financiers illicites sur le seul plan de la refacturation commerciale. Cela s'ajoute aux pertes annuelles nettes d'environ 27 milliards de dollars causées par d'autres voies, comme le met en évidence l'étude de la CEA à paraître sur l'architecture de gouvernance mondiale visant à traquer les flux financiers illicites. En tout, ces flux financiers illicites se chiffrent à quelque 100 milliards de dollars par an et nous savons qu'il s'agit d'une estimation prudente. Ils représentent environ 4 pour cent du PIB du continent. Cela étant, le renforcement de l'architecture institutionnelle destinée à lutter contre ces flux doit être une priorité pour le continent.

Dans le domaine des infrastructures et de l'énergie, nous convenons tous que sans accès suffisant à l'énergie, l'Afrique ne sera pas en mesure d'accélérer et de soutenir son processus de croissance. Or plus de 600 millions de personnes sur le continent n'ont aujourd'hui pas accès à l'énergie. Selon un rapport récent, l'Afrique subsaharienne n'a que 300 000 kilomètres de lignes électriques, contre une moyenne d'environ 10 millions sur d'autres continents. L'insuffisance de l'accès à l'énergie n'est pas due à un manque de ressources de base. Les principales ressources hydrauliques africaines peuvent produire environ 283 gigawatts d'énergie. Moins de 10 % de cette source d'énergie propre est exploitée à ce jour. L'Éthiopie, le Niger, bien sûr, et la Guinée sont des exemples notables. Là encore, je tiens à féliciter le Premier Ministre et le Gouvernement de l'Éthiopie d'avoir lancé le week-end dernier une initiative immense et ambitieuse visant à accroître l'accès à l'énergie sur l'ensemble du continent. Cette initiative bénéficie de l'appui de toutes nos institutions et de la BAD qui la finance pour un montant d'environ 100 millions de dollars.

L'existence d'infrastructures énergétiques sous-développées et la croissance de la demande pourraient permettre d'attirer plus d'investissements du secteur privé et d'accélérer le développement énergétique, mais pour ce faire, nous devons améliorer les mécanismes de gouvernance relatifs à l'attribution de marchés, la délivrance de permis et licences afin de garantir des prix abordables aux populations, la gouvernance des entreprises de distribution d'énergie dont la plupart produisent des résultats insuffisants sur le continent et, par-dessus tout, la gouvernance de nos institutions régionales de mutualisation de l'énergie. Il s'agit de

questions de gouvernance fondamentales et importantes qui doivent être réglées si nous voulons assurer la transformation structurelle du continent.

Le deuxième domaine important est l'agriculture. Entre 40 et 65 % de la population active africaine, majoritairement des femmes, travaillent aujourd'hui dans le secteur agricole. Il est notoire qu'aucun pays ne connaît de croissance durable sans développer son secteur agricole. L'agriculture est la source de la diversification économique et de l'industrialisation. Or les mécanismes de gouvernance relatifs au secteur agricole en Afrique connaissent encore de nombreuses faiblesses.

Les droits fonciers ne sont pas sécurisés et le processus d'approvisionnement en intrants, comme les fertilisants et les semences reste extrêmement politique dans de nombreux pays, ce qui compromet la productivité du secteur et surtout l'investissement.

En conséquence, les importations de denrées alimentaires en Afrique ont été multipliées par quatre entre 2002 et 2014 alors que nous savons que le continent peut se nourrir. Une personne sur neuf est insuffisamment nourrie sur le continent et une personne sur quatre souffre effectivement et sérieusement de sous-alimentation.

En ce qui concerne le secteur de la pêche, 23 pays vivent de la pêche sur le continent. Les problèmes de gouvernance continuent de paralyser ce secteur qui peut énormément contribuer à assurer la diversification, la création de valeur ajoutée et l'amélioration générale des modes de vie, en particulier ceux des femmes. Dans le secteur de la pêche, plus la valeur ajoutée augmente, plus les femmes sont employées. Il s'ensuit que ce secteur est particulièrement important pour l'autonomisation des femmes. Actuellement, environ 25 % des prises marines effectuées autour de l'Afrique sont faites par des pays non africains et, dans de nombreux cas, elles n'arrivent jamais sur le continent. Nous ne pouvons donc jamais évaluer les prises effectuées. Les bateaux ne sont pas immatriculés et les saisons de pêche ne sont pas respectées, ce qui entraîne l'épuisement des ressources et l'appauvrissement de communautés déjà pauvres.

L'existence d'un cadre de politique macroéconomique approprié est dans l'ensemble indispensable pour faire de la gouvernance et de la transformation structurelle des réalités sur le continent. L'accroissement des investissements publics, la mise en place de biens collectifs, le maintien de la stabilité macroéconomique pour soutenir l'investissement dans le secteur privé et la coordination des priorités définies en matière d'investissement et de développement sont autant de raisons pour lesquelles nous pensons qu'aujourd'hui, lier la gouvernance et la transformation structurelle est un important sujet de débat que nous devons examiner sur le continent s'il faut mener à bien l'Agenda 2063 et créer l'Afrique que nous voulons.

Nous pouvons continuer à mobiliser des financements pour le développement. S'il est réconfortant de constater que les efforts de mobilisation des ressources internes de l'Afrique se sont améliorés, les besoins de financement sont énormes et la question de la gouvernance va dès lors se poser avec une acuité particulière au fur et mesure que nous avancerons vers le prochain siècle, d'autant plus que s'annonce à l'horizon une explosion démographique de la jeunesse qui créera la nécessité d'accroître les infrastructures, l'offre d'énergie, l'éducation, en particulier pour les jeunes, et les travaux de recherche et développement, faute de quoi nous ne serons pas en mesure de relever les défis de l'avenir.

Mesdames et messieurs,

En conclusion, je voudrais souligner que les débats que nous avons ici aujourd'hui, à un moment où l'Afrique a réalisé des progrès importants dans l'amélioration de sa gouvernance en général, comme nous pouvons le voir, les exemples considérés et beaucoup d'autres que mes collègues donneront sans aucun doute, le chemin à parcourir est encore très long. Nous pouvons le faire, nous l'avons fait, nous avons démontré que nous pouvions réaliser une croissance de 6 % ; dans certains pays, dont celui dans lequel je me tiens, nous avons démontré que nous pouvions atteindre 8 % de croissance, voire 10 %. L'Afrique doit améliorer ses systèmes de gouvernance pour faire en sorte que ce taux de croissance de 10 % devienne la norme sur le continent si nous voulons réussir à faire face à la poussée démographique des jeunes, à répondre aux aspirations de la jeunesse, à répondre à celles des femmes et à résoudre les graves problèmes liés aux changements climatiques que nous rencontrerons au cours des siècles à venir. Cela étant, je vous remercie infiniment d'être venus ici aujourd'hui avoir ces débats avec nous et enrichir la conversation qui a lieu sur le continent au sujet de la façon dont nous pouvons améliorer et accélérer la croissance et la transformation structurelle dans le cadre de l'Agenda 2063.

Je vous remercie beaucoup de votre attention.